



RESIDENCE HORIZON

Information – Mai 2023

LA COPRO ET VOUS

CURAGE COLONNES

À quelle fréquence procéder au curage des canalisations d'un immeuble ?

Le rythme de curage des réseaux d'évacuation est tous les 3 à 5 ans.

Toutes ces eaux usées laissent des traces lors de leur passage dans les canalisations. Petit à petit, une couche constituée de tartre, de graisse, de boues ? se forme le long des parois. Le diamètre des tuyaux se réduit, jusqu'à provoquer des problèmes d'engorgement ou des débordements ponctuels.

Action

Proposition en AG 2023 et validé – résolutions 33, 34 et 35
Opération effectuée du 19 au 21 avril 2023 par la société CPETOILE.

DETARTRAGE

BALLONS CHAUFFERIE
Quand détartrer un ballon d'eau chaude ?

Le ballon d'eau chaude demande un détartrage régulier, ce type d'opération est établi tous les 4 ou 5 ans.

Le détartrage d'un chauffe-eau, cumulus ou ballon d'eau chaude fait partie des travaux d'entretien à réaliser régulièrement. L'opération a pour objectif d'éliminer les calcaires présents dans le réservoir. Dans la majorité des cas, les calcaires ou les tartres contenus dans le cumulus peuvent atteindre les 15 kg.

Action

Proposition en AG 2023 et validé – résolutions 37, 38 et 39
Opération effectuée le 25 avril 2023 par la société ALCAD SERVICE.

INFORMATION HALL

Evolution des panneaux d'affichage présent dans les halls de la résidence sur le fonctionnement des demandes et enregistrement des nouveaux propriétaires/locataires



PARKING

Nettoyage des rampes d'accès et parking sous-sol -1 et -2 effectué le samedi 15 avril par le conseil syndical horizon.

LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet
109-111 rue du Général Malleret-Joinville
94400 Vitry sur Seine
conseilsyndical@residencehorizon.com

Respectons notre immeuble et nos voisins, nous avons tous à y gagner !

Soyons RESPECTUEUX

La propreté, ça s'entretient !



Respectez les parties communes et le travail de ceux qui les nettoient.



Déposez vos sacs dans les bacs correspondants.



Appelez la mairie pour faire enlever vos encombrants.



Votre balcon n'est pas un lieu de stockage.



Ne fumez pas dans les parties communes et ne jetez pas vos mégots par la fenêtre.



Garez votre véhicule sur l'emplacement attribué.



Tenez votre chien en laisse, interdisez-lui les pelouses et ramassez ses déjections.

Soyons VIGILANTS

La sécurité, c'est aussi votre responsabilité !



Refermez les portes derrière vous pour éviter les intrusions de personnes mal intentionnées.



Les jeunes enfants ne doivent pas utiliser seuls les ascenseurs.



N'entreposez pas d'objets sur le palier, ils gênent l'évacuation en cas d'incendie.

Soyons MOINS BRUYANTS

La tranquillité, c'est bon pour la santé !



De jour comme de nuit, on ne se rend pas toujours compte du bruit que l'on fait. Soyez attentifs.



Les travaux sont autorisés de 8h à 19h du lundi au samedi, hors jours fériés.



Une fête, des travaux ? Vos voisins apprécieront d'être informés.

LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet
109-111 rue du Général Malleret-Joinville
94400 Vitry sur Seine
conseilsyndical@residencehorizon.com